

Paris, le 11 mars 2008

Communiqué de presse

**Lancement des premiers Trophées marketing et
communication
de la profession comptable**

- **Une initiative originale pour pousser les experts-comptables à communiquer**

Depuis l'adoption de son code de déontologie par le conseil d'Etat la profession comptable peut communiquer !

Dans les faits, les 17000 cabinets français sont démunis face à cette opportunité et si beaucoup réfléchissent, rares sont ceux qui passent à l'acte.

C'est pourquoi Avensi consulting - qui accompagne les cabinets dans leur développement depuis plus de dix ans - **initie les 1ers Trophées marketing et communication de la profession comptable.**

Cette initiative originale et créative est destinée à accélérer le processus en créant une émulation saine et constructive pour l'ensemble de la profession.

Plusieurs catégories sont prévues en fonction de la taille des cabinets et pour tenir compte des spécificités de la profession.

- **Un challenge encadré par des professionnels**

Les cabinets peuvent participer à quatre types d'épreuves : *marketing de l'offre, marketing relationnel, stratégie de communication et projet innovant étudiant.*

Les sociétés partenaires de la profession encouragent cette initiative en s'associant aux Trophées.

Le jury composé de spécialistes du marketing et de la communication, de chefs d'entreprise et d'institutionnels choisira parmi les finalistes après une première phase de présélection.

Une soirée de gala est prévue le 10 octobre 2008 au Sénat pour remettre les prix.

Contacts presse :

Marie Bluzet – tél. 01.44.69.84.01 mbluzet@acteris.net